



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 6 - 27 mai 2016

Info-Négo Agence du revenu du Québec

Le point sur les négociations en cours

Outre les multiples séances lors desquelles les parties ont travaillé chacune de leur côté, vos représentants syndicaux ont rencontré ceux de l'employeur à deux reprises, soit les 4 et 10 mai 2016.

La rencontre du 4 mai a débuté par l'annonce de l'employeur voulant qu'un document constituant un « dépôt global » doive nous être soumis d'ici peu. L'employeur a donc demandé d'ajourner la rencontre jusqu'à ce que l'impression du document soit terminée.

Ce n'est qu'à 14 h que l'employeur est revenu à la table pour présenter ce qui est essentiellement un « copier-coller » de quelques offres du Conseil du trésor faites au Front commun datant de décembre 2015 et une mise à jour de discussions déjà tenues à la table de négociation. Si un dépôt global constitue une occasion pour un employeur de faire de nouvelles offres à ses employés afin de faire avancer les négociations, il n'en était rien dans ce cas-ci.

L'employeur a réitéré qu'il propose à ses professionnels des clauses remorques avec le dépôt du Conseil du trésor fait à l'unité fonction publique du SPGQ sur les clauses salariales de la convention collective. Il a également répété son refus quant à la quasi-totalité de leurs demandes spécifiques comme professionnels de l'ARQ.

Vos représentants ont rappelé que, pour permettre des discussions utiles sur certains sujets, l'employeur devait notamment nous informer sur :

- les estimations quant aux économies générées par la diminution du nombre de jours de maladie de 12 à 10 par an;
- les estimations quant aux économies générées par l'augmentation de l'âge de retraite;
- les augmentations salariales pouvant découler de l'exercice de classification.

Sur ces sujets, l'employeur ne cesse de reporter le moment où ces informations seraient disponibles.

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Lors de la rencontre du 10 mai, l'employeur nous a annoncé qu'il venait d'amorcer le processus d'attribution des bonis au rendement normalement versés en mai. Ses maintes tergiversations sur cette question feront en sorte que les récipiendaires recevront le boni en retard, soit le 21 juillet prochain, selon ce qui nous a été indiqué. Les discussions se poursuivront à la table pour une entente relative au régime des bonis pour le futur.

Des rencontres sont prévues les 8 et 14 juin prochain.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefavre
Martin Pinault
Yves Morin